L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 5 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 20 juillet 1944

Lettre d'Ottawa

UN DEPUTE A PRETENDU QUE LA DESTITUTION DE M. BOUCHARD VIOLE LA LIBERTE DE PAROLE

Cette défense ne tient pas debout—Il s'agit bien d'un mouvement de gauche: rapprochement entre l'affaire Bouchard et l'affaire Guibord—Les conservateurs progressistes réclament la conscription—De Gaulle crée une bonne impression à Ottawa—Un ministre fédéral participe à la campagne du Québec.

Ottawa.—On n'a pas fini d'entendre parler de l'affaire Bouchard. M. Diefenbaker, député conservateur progressiste de Lake-Centre, a réussi jusqu'à un certain point à la soulever à la Chambre des communes, avant que M. Glen, président de la Chambre des communes, le rappelât à l'ordre.

Le député de Lake-Centre a prétendu que la destitution de M. le sénateur Bouchard, comme président de l'Hydro-Québec, constituait une violation de la liberté de parole des membres du parlement. Selon M. Diefenbaker, la destitution de M. le sénateur Bouchard était le "défi le plus osé à la liberté parlementaire lancé dans l'Empire britannique" depuis 1764. Le député de Lake-Centre fit un brin d'histoire pour démontrer que, dans l'Empire britannique, un membre du parlement a le droit de parler librement sans danger d'être puni. Il reprocha au premier ministre King de n'avoir pas défendu les droits du parlement, lorsqu'on les a violés en destituant M. le sénateur Bouchard, comme président de l'Hydro-Québec. Mais l'affaire n'alla pas plus loin, parce que le président de la Chambre des communes rappela M. Diefenbaker à l'ordre.

C'est maintenant au nom de la liberté de parole tout court ou au nom de la liberté de parole des membres du parlement qu'on tente de défendre l'attitude prise par M. le sénateur Bouchard dans son malheureux discours prononcé récemment à la Chambre haute.

Cette défense ne tient pas debout. M. Diefenbaker oublie une chose, M. le sénateur Bouchard n'était pas seulement membre de la Chambre haute, mais le plus important fonctionnaire de la province de Québec à titre de président de l'Hydro-Québec, qui est une organisation non-politique. M. Bouchard était libre de cumuler ces deux positions. Mais, si étant sénateur, il acceptait de devenir président d'une entreprise non-politique, il limitait lui-même librement l'exercice de son droit de liberté de parole jusqu'au point où l'exercice de son droit de liberté de parole comme sénateur venait en conflit avec ses devoirs comme fonctionnaire public d'une entreprise non-politique d'Etat. Cela, M. le sénateur Bouchard ne l'a pas compris. Il s'attaqua à une partie importante de la population du Québec dans une charge politico-religieuse à fond de train. Il a dû en subir les conséquences comme président de l'Hydro-Québec.

Le cas de M. le sénateur Bouchard ne diffère pas de ceux des fonctionnaires civils ordinaires. Que l'un d'eux fasse de la politique active, il risque par le fait même sa position de fonctionnaire. Ce fonctionnaire, à titre de citoyen et d'électeur, possède certes le droit de liberté de paparole. Mais, en acceptant de devenir fonctionnaire de l'Etat, il limite librement l'exercice de son droit de liberté de parole comme électeur jusqu'au point où l'exercice de ce droit vient en contradiction avec ses devoirs comme fonctionnaire de l'Etat. Les fonctionnaires de l'Etat qui font de la politique active sont simplement mis à la porte du Service civil là où le Service civil est organisé sur une base non-politique. S'ils ont à subir ce sort, ils doivent s'en prendre seulement à eux, il ne leur sert à rien de crier à la violation de leur droit à la liberté de parole comme électeur, personne ne les défendra.

MOUVEMENT DE GAUCHE

L'affaire Bouchard est revenue également sur le tapis dans les journaux. M. Jean-Louis Gagnon, un des publicistes officiels de M. Godbout dans la présente campagne électorale du Québec, vient d'écrire pour le bénéfice de la presse de langue anglaise un long article sur l'affaire Bouchard. "Public Opinion", organe officiel du Parti conservateur progressiste, a monté en épingle l'article de ce publiciste officiel du Parti libéral provincial et coiffe cet article, placé en première page, du titre: "Quebec fired by new feuds", et du sous-titre: "Internal strife splits Liberals". L'article occupe la première page de "Public Opinion". Le titre sur deux lignes, en caractères de deux pouces, couvre un quart de la première page. M. Gagnon écrit:

"La tempête que le discours du sénateur Damien Bouchard et son renvoi par le gouvernement provincial ont soulevée nous reporte à cinquante ans en arrière, c'est-à-dire au temps où l'affaire Guibord secoua le Canada français et les concitoyens de feu Godfroy Langlois provoquèrent dans cette province une vague d'anticléricalisme. En moins de 48 heures l'abcès invétéré aboutissait. Mercredi matin, tout était calme dans la province de Québec. Les organisateurs électoraux préparaient leurs plans de bataille. Quelques heures plus tard, les agences de presse faisaient connaître aux quatre coins du pays les principaux points d'un discours qui venait d'être prononcé au sénat par Damien Bouchard, maire de St-Hyacinthe et président de l'Hydro-Québec. La tempête éclata. Dans chaque petit village du Québec, les sociétés patriotiques et les politiciens écrivirent des lettres de protestations aux journaux.

"Pliant devant la tempête, le gouvernement provincial décidait de séparer sa cause de celle de M. Bouchard. Le premier ministre Godbout dénonçait officiellement son ancien ministre de la Voirie, ce vétéran qui durant trois années dirigea l'Opposition libérale dans sa lutte contre l'immense majorité de l'Union nationale. Il se dissocia à jamais de celui qui, quelques semaines auparavant, était encore considéré comme l'homme fort du cabinet".

Ce que nous voulons souligner, en rapportant ce que M. Gagnon écrit, c'est le rapprochement que ce publiciste officiel du Parti libéral fait entre le mouvement Bouchard et celui de l'Institut canadien du temps de l'affaire Guibord ou de feu Godfroy Langlois. Nous avons déjà écrit que l'affaire Bouchard présageait l'organisation d'un mouvement de gauche dans la province de Québec. On en voit un nouvel indice dans cet article de M. Gagnon, qui, soit dit en passant, est membre de l'Institut démocratique, dont M. le sénateur Bouchard était jusqu'à tout récemment encore le président.

De leur côté, les Orangistes n'ont pu laisser passer le 12 juillet, sans dire un mot de l'affaire Bouchard. En Ontario, un ancien grand maître de l'Ordre d'Orange déclarait que M. Bouchard pouvait bien être un moderne Luther chargé de libérer les siens "de la domination cléricale".

L'ADOPTION DU BUDGET

La Chambre des communes a, enfin, adopté le budget de guerre, en rejetant l'amendement conservateur progressiste par un vote de 112 à 40. Le C.C.F. et le Crédit social ont voté avec les conservateurs, tandis que Fred Rose, député ouvrier progressiste de Montréal-Cartier, Mme Neilson, député de l'Ouest, et M. Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay, ont voté avec le gouvernement.

Pour bien apprécier le vote donné par les différents partis, il est bon de se rappeler ce que l'amendement conservateur progressiste contenait.

Il regrettait que le gouvernement n'ait pas pris les mesures nécessaires pour simplifier les formules d'impôt et en moderniser les méthodes. Il réclamait un certain dégrèvement d'impôt aux hommes et aux femmes d'humble revenu en augmentant la marge d'exemption d'impôt sur le revenu à $800 au moins par année pour les personnes seules, et à $1,600 au moins par année pour les gens mariés. Il voulait encore que le salaire versé pour temps supplémentaire fût exempté de l'impôt.

Tout cela était excellent en soi. Au fond, ce sont des préoccupations d'ordre électoral qui poussèrent les conservateurs progressistes à agir de la sorte. Car, depuis le commencement de la guerre, ils n'ont cessé de réclamer que le Canada dépensât jusqu'à la dernière cent pour la guerre, ainsi que d'ailleurs les libéraux l'ont fait. Tout cela, encore une fois, était excellent en soi, mais l'amendement contenait autre chose.

L'amendement conservateur progressiste regrettait aussi que le gouvernement n'eût pas tiré le profit voulu de la mobilisation complète de nos ressources financières, industrielles et matérielles, comme de nos ressources humaines, alors qu'il tenait sur pied une soi-disant armée de défense territoriale, à un coût pour le contribuable de plus de $150,000,000 par année, en un moment où se faisait sentir un besoin urgent d'hommes pour renforcer les rangs de l'armée, de l'agriculture et de l'industrie. Ce que le parti conservateur progressiste demandait, au fond, par là, c'était l'application de la conscription directe pour service outre-mer à l'égard de ceux qui ont refusé de signer pour service militaire n'importe où.

Dans le discours qu'il a prononcé, M. John Graydon, leader parlementaire de l'Opuposition officielle, a réclamé la conscription pour le ser-

(Suite à la dernière page)

Nouvelles des conservateurs

Le choix de candidats pour représenter le parti Conservateur progressiste dans le comté Nipissing lors de la prochaine élection fédérale est maintenant restreint à deux certains et un possible. Les deux noms qui iront devant la convention fixée pour Sudbury le 19 juillet seront Thomas J. Faught, cheminot avec le Pacifique canadien à Sudbury, et le maire Welland S. Gemmell, marchand de Whitefish. On mentionne le maire W. S. Beaton comme candidat possible, mais il n'a pas voulu se prononcer encore. Les deux aspirants ont parlé lors d'une réunion à Markstay.

Pour l'aviateur L. St-Louis

Mgr J.-H. Coallier a chanté un service spécial dans l'église Saint-Jean-de-Brébeuf pour l'aviateur Lionel St-Louis. L'ancien policier de la ville fut tué dans un accident d'avion au Labrador, le jeudi précédent. Des membres du détachement policier, des pompiers de la ville, des représentants de la police des chemins de fer et le président de la Légion canadienne à Sudbury ont assisté au service.

C'est la guerre

Les officiers du Service Sélectif national faisaient un relevé des bureaux et des marchands de détails de Sudbury, la semaine dernière, pour tâcher de trouver plus d'ouvriers pour les industries essentielles. Le bureau a appelé pour interview tous les hommes engagés dans des industries non-essentielles qui avaient déjà obtenu permission de continuer dans leur emploi actuel. Dans plusieurs cas, la permission a été résiliée, et ceux de cette catégorie devront se rendre dans des industries plus essentielles. Et ainsi plus d'un, bien qu'il ne le veuille pas, s'aperçoit qu'il doit faire des sacrifices d'argent et de position durement acquises pour faire sa part dans la sauvegarde de la chrétienté, de la civilisation, de l'Angleterre, de son pays et du reste (comme on dit).

Le lieutenant R.-H. Regimbal

Après deux années de combat sur plusieurs fronts, aux Indes et en Birmanie, en Sicile et en Italie, le lieutenant de section Robert H. Régimbal passa deux mois en convalescence dans un hôpital d'Alger, avant de revenir au pays.

Ayant été blessé au dos, dans un accident aux Indes, il y a à peu près 18 mois, le lieutenant Régimbal dut être "mis dans le plâtre" ce qui le ramena complètement à la santé.

Dès son arrivée à Montréal, son premier geste fut d'appeler ses parents, M. et Mme Henri Régimbal de 234 rue King, par téléphone afin de les assurer qu'il était en bonne santé et qu'il leur arriverait bientôt. "Que c'est bon d'entendre votre voix, et que je suis heureux d'être de retour au Canada", dit-il à sa mère.

Après avoir passé quelques jours à Trois-Rivières avec ses frères Laurent de la Gendarmerie Royale du Canada et le sergent-pilote qui est instructeur dans le C.A.R.C. a Mont-Joli, le lieutenant Régimbal arriva chez lui mardi midi. Il fut reçu à la gare par un grand nombre de parents et d'amis qui l'accompagnèrent jusqu'à sa demeure. Il était accompagné du policier Laurent.

Il y eut réjouissance toute la journée dans la famille Régimbal.

Le soir il y eut souper de famille et le lieutenant ne se lassait pas de manger de la crème à la glace et de prendre des "cokes" qu'il ne voyait pas souvent outre-mer, dit-il.

Outre ses parents et ses deux frères mentionnés plus haut, le lieutenant de section a un autre frère dans l'aviation, Armand, auparavant d'Edmonton, maintenant transféré à Toronto, ainsi que deux autres frères, Gérald et Paul, étudiants à la Haute Ecole ici; il a aussi trois soeurs, Mme Yvon Obonsawin, Viola et Edna la cadette qui a huit ans et qui ne se fatiguait pas de questionner et d'admirer son grand-frère.

Notre héros a rapporté un grand nombre de photos prises durant ses exploits et qu'il est heureux de montrer à ses amis. Il atttribue fièrement son retour sain et sauf de toutes ses expéditions (excepté la dernière où il fut blessé) à ses ferventes prières et à celle de ses parents.

Aux Indes et en Birmanie, l'officier-pilote Régimbal conduisait un bombardier Wellington, tandis qu'il était à bord d'un Typhoon en Sicile et en Italie.

Le lieutenant est retourné à Montréal où doit avoir lieu son mariage avec Mlle Eileen Louise Flynn, fille de M. et Mme Earl Flynn de Thurso, Québec.

Après 35 ans

Une trentaine de membres d'une famille se réunissaient à l'hôtel Nickel Range jeudi dernier en l'honneur d'un des membres qu'on avait pas revu depuis 36 ans.

Il est M. U. Henri Chenier, de Seattle, Washington, frère de Mme H. Langlois, de la rue Ignatius, et de Mme L. Prévost, de la rue King. M. Chenier est depuis trois mois dans la province d'Ontario où il visite tous ses parents qu'il n'a pas vus depuis si longtemps ainsi que tous ses neveux et nièces qu'il ne connaissait pas.

On remarquait au banquet cinq soeurs de M. Chénier, venues avec leur famille de plusieurs centres d'Ontario et de Québec.

D'abord les familles de Mmes Prévost et Langolis d'ici, ensuite les familles de Mmes J. Hérard de Ramore; G.R. Caron de Ville-Marie, Qué. et G. Carlin de la ville de Québec.

Entre autres invités de l'extérieur, on remarquait Mlles Marguerite et Bernadette Gauvreau, de Buckingham, Qué, Mlle Isabelle Hérard de Ramore; M. F.R. Gosselin de Kapuskasing; M. G. Carlin son fils et sa fille de Québec.

Celui qui fait toujours ce qu'il veut fait rarement ce qu'il doit.—Fénélon

Camp d'été pour soldats

La trompette a sonné le réveil à 6 heures dimanche matin pour signaler l'ouverture du troisième camp d'été pour le régiment Sault-Ste-Marie-Sudbury (réserve). Entre 200 et 250 membres du régiment se sont rendus au camp tous les soirs après leur journée d'ouvrage. Le clou des activités dimanche fut une parade . une pour les catholiques et l'autre pour les protestants. Le 22 juillet, le major-général A. E. Potts, commandant du district militaire numéro 2 fera l'inspection annuelle du régiment. Le commandant du camp est le Major F. Norman Downe, avec le capitaine J. E. Devonsaire commandant la compagnie "C" et le major A. R. Clark commandant la compagnie "D". Le lieutenant M. E. Shoveler est adjutant du camp.

35 ans pompier

Trente-cinq ans de service comme pompier à Sudbury ont mérité un honneur au chef pompier William T. Andrews, de Sudbury. Il a été élu président de l'association des chefs pompiers du Dominion lors de sa convention annuelle à Québec. M. Andrews succède à J. J. Kelly, qui était président depuis 12 mois. Le chef Andrews a commencé sa vie de pompier avec la brigade volontaire de Sudbury, il y a 35 ans. Il est devenu chef du département en 1924.

Chez les C.C.F.

Avec quatre noms déjà mentionnés, il y aura certainement de la concurrence pour la position de candidat C.C.F. officiel dans le district électoral de Nipissing, lors de la prochaine élection fédérale. Les membres du parti ont décidé lors d'une réunion en fin de semaine, de tenir la convention du district à Sturgeon Falls, le 4 septembre, jour du Travail. Les partisans de Sudbury ne sont pas unanimes dans leur choix de candidat. On mentionne Ben Levert, anciennement de Verner et organisateur travailliste à Montréal; David Lewis, secrétaire de la C.C.F. dans le Dominion; James A. Kidd et Adélard Lajeunesse. A. W. Stephenson a annoncé qu'il ne permettrait pas qu'on soumette son nom à la convention.

La truite dans le nord

Le ministre adjoint des pêcheries, M. Jim Taylor, de Toronto, est d'avis qu'on ne saurait trouver de meilleur endroit pour pêcher la truite que dans le nord Ontario. Arrivé à Sudbury d'une envolée de deux mille milles dans le nord, M. Taylor apportait une truite de 6¼ livres qu'il a prise 150 milles au nord de la rivière Albany. Le sous-ministre accompagnait le chef du département, l'honorable George H. Dunbar. Les hommes rapportent de bonnes conditions chez les indiens de la rivère Albany. Le ministre annonce qu'on ouvrirait une réserve de Castors près de la rivière Albany.

Progrès futur de Sudbury

Arrivé à Sudbury pour donner une allocution à Radio-Canada par le truchement de CKSO, John A. Fisher, d'Ottawa, dit que Sudbury est une des trois villes du Canada destinée à grossir et grandir. Les deux autres seraient Vancouver et Edmonton. Le commentateur de Radio-Canada dit que ces trois centres ont démontré plus que tout autre l'esprit d'initiatives. M. Fisher dit qu'avec l'avènement de nouveaux alliages industriels, et sa proximité du grand paradis de touristes au Canada contribueraient énormément au développement futur de Sudbury

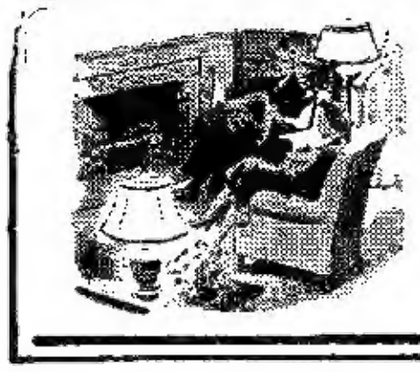

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

L'amour fidèle

C'est la guerre: personne ne l'ignore, surtout après la nouvelle reçue il a quelque temps déjà, au sujet de l'invasion de la France, par les troupes britanniques, américaines et canadiennes.

Mais ce qui nous intéresse surtout c'est le nombre sans cesse croissant de mariages qui accompagnent chaque conflit et surtout ceux que l'on a surnommés "Les mariages à l'électricité".

Vous n'avez jamais entendu parler de cette dernière invention moderne? Alors laissez-moi vous en parler en vous racontant l'histoire d'une de mes connaissances que nous surnommerons Lucille X.

C'était de bonne heure en 1940, et déjà quelques-uns de nos jeunes gens qui s'étaient enrôlés volontairement dans les forces armées devaient partir outre-mer. Lucille, qui n'était âgée que de 18 ans, fit la connaissance d'un jeune aviateur, Jacques, qui était cantonné aux environs de notre grande ville et venait en permission à toutes les deux semaines. Deux mois s'écoulèrent. Jacques apprit alors qu'il devait faire la traversée et demanda Lucille en mariage. Aveuglée par son amour passager et par la douleur de le voir s'éloigner, celle-ci y consentit précipitamment sans s'arrêter pour réfléchir sur la gravité de l'acte qu'elle allait poser. Les avertissements de ses parents furent en vain et le mariage eut lieu.

Notre héroïne a maintenant ses 21 ans, l'âge où l'on bâtit des châteaux en Espagne, en compagnie de jeunes amis et amies. C'est l'époque la plus heureuse dans la vie de toute jeune fille, à l'exception de Lucille.

Celle-ci regrette amèrement sa folie, car elle réalise tous les jours que son amour pour Jacques n'était qu'une passion éphémère qui s'est affaiblie avec le temps. Elle envie même ses compagnes qui sont encore libres, mais rien ne peut changer son sort. Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que le cas de Lucille se multiplie tous les jours.

Quand réaliserez-vous, chères jeunes filles, que le mariage est basé sur un amour fidèle, un amour qui est assez fort pour traverser toutes les séparations et les sacrifices?

A toutes celles qui seraient tentées de contracter des unions rapides, je ne vous demande qu'une chose, c'est de REFLECHIR avant de faire le pas décisif. Sinon, vous déplorerez vous aussi très tôt votre "mariage à l'électricité".

Courrier de Lysette

D.— Voulez-vous m'indiquer un régime qui me ferait prendre du poids car je ne pèse que 105 livres et ma taille est de 5 pds, 4. pces.— MARLENE.

R.— Le meilleur régime qui favorise l'embonpoint est celui d'une alimentation abondante et substantielle, la vie au grand air et un repos prolongé. Vos menus comporterait des viandes rouges et des viandes blanches, des légumes et des fruits en quantité, du pain, du fromage, des pâtes alimentaires, du lait, etc; en un mot tout ce qui contient les vitamines dont vous avez besoin et porte aussi à l'embonpoint. Les marches au grand air, le sommeil prolongé dans une chambre bien aérée sont aussi nécessaires au développement des muscles et à une bonne santé. — Le poids normal est basé sur l'âge d'une personne en rapport avec sa taille.

• •

D.— Je dois me marier en août. Le tissu uni est-il plus convenable pour la toilette de voyage que le tissu imprimé pour porter avec un manteau de lainage? — LECTRICE ASSIDUE.

R.— Le deux-pièces en tissu uni ou imprimé convient parfaitement, choisissez des couleurs qui vont bien avec votre manteau et vos accessoires, les imprimés semblent plus pratiques parce que moins salissants pour le voyage, soit en voiture soit en chemin de fer.

• •

D.— Je serai fille d'honneur, devrais-je prendre le bras du garçon d'honneur à la sortie de l'église? — NE M'OUBLIEZ PAS.

R.— C'est l'usage.

• •

D.— Je connais un jeune homme depuis trois ans, nous nous aimons tous les deux, mais il ne veut pas venir me voir régulièrement chez moi sous prétexte qu'il est trop jeune pour courtiser sérieusement une jeune fille. Il est âgé de 20 ans. Mes parents me font des reproches à son sujet. Un conseil s'il vous plaît. — QUI A HATE DE SAVOIR.

R. C'est vrai, ce garçon est trop jeune pour vous courtiser sérieusement, alors faites-vous un autre ami qui sera en âge de se marier et consentira à vous rendre visite dans votre famille. Vous avez gaspillé trois années, n'en gaspillez pas d'autres. Si vous attendez ce jeune homme qui ne pourra vous épouser avant quelques années, vous risquez de perdre votre temps et votre ami.

• •

D.— Voulez-vous me donner une recette de gelée de viande? — MERCI.

R.— Voici une excellente recette: 1 tasse de viande cuite hachée (porc, boeuf ou veau); 1 tasse de pois en boîte, 1½ tasse de jus de tomate, ½ cuil. à thé de sel, 2 cuil. à thé de céleri haché ou ¾ cuil. à thé de sel de céleri, 1 cuil. à soupe de gélatine, ¼ tasse d'eau froide.

Faits dissoudre la gélatine dans l'eau froide. Faites chauffer le jus de tomates jusqu'au point d'ébullition. Ajoutez la gélatine. Remuez jusqu'à ce que ce soit dissous. Ajoutez les autres ingrédients. Versez dans un moule humide. Refroidissez.

• •

D.— Je voudrais que vous m'aidiez à retrouver un cher ami qui est dans l'aviation, je voudrais lui écrire. PETITE FLEUR EN PEINE.

R.— Adressez-vous au Département de la Défense Nationale, Hotel du Gouvernement, Ottawa.

• •

D.— Que signifient les noms: Marielle, Jacqueline, Catherine. MERCI BEAUCOUP.

R.— Ces noms signifient: amertune; prospère; bonne.

LYSETTE

Une bonne tenue

Je me souviens d'avoir lu, il y a bien longtemps, une histoire racontée par la comtesse de Ségur à la verve intarissable, et dans laquelle elle nous apitoyait sur les malheurs de deux adolescentes auxquelles une vieille cousine méchante faisait porter des ceintures de bonne tenue qui étaient d'affreux carcans.

Mon intention n'est pas de conseiller à mes lectrices d'en venir à cette cruelle extrémité, mais simplement de leur rappeler que la bonne tenue est la moitié de l'élégance, le quart de la beauté et une grande partie du charme. Elle risque de faire passer pour peu recommandable la plus honnête des femmes. Elle gâche tout le chic d'une toilette; elle rend vulgaire un joli visage. C'est aussi bien dans l'expression des traits, que dans les gestes, les attitudes, et la manière de parler ou de se maquiller que se manifeste la mauvaise tenue.

Une pose toute simple, qui ne vise pas à l'effet, un costume sobre, une coiffure fine et seyante, un chapeau et des chaussures élégants sans être excentriques, un sourire aimable, ni provocant ni timide, tout cela réuni donne l'expression d'une femme sympathique et bien élevée car cela constitue un modèle de tenue correcte, aisée et charmante. Il suffirait de peu de chose cependant pour abîmer ce petit chef-d'oeuvre de goût. Imaginez un chapeau trop grand ou trop cabossé; une cravate très voyante sortant de la jaquette déboutonnée; le corps, non pas droit, mais déhanché dans un mouvement sinueux; l'expression et l'attitude moins réservées de genre un peu douteux. La méfiance envers elle remplacerait la sympathie que l'on éprouverait tout à l'heure.

Pour avoir une bonne tenue, il faut surveiller ses vêtements et se surveiller soi-même. Des vêtements bien nets, sans une tache, sans un pli, toujours bien repassés, des chaussures aux talons impeccables, une coiffure ordonnée, des gants et des bas parfaitement entretenus, tout cela fait partie intégrante d'une personne correcte. Il y a aussi les manières, les gestes, les paroles. Il y a un laisser-aller qu'on adopte sous prétexte de s'mettre à son aise de ne pas se gêner. On prend alors des poses hardies et même franchement choquantes. Il y a enfin une autre manière toute différente celle-là de se mal tenir. C'est celle des femmes, et particulièrement des jeunes filles, malades ou timides, ou trop fatiguées.

Si vous êtes de ce nombre cherchez vite la cause de cette mauvaise habitude. Demandez-vous pourquoi vous marchez le dos voûté et vous vous asseyez sur l'extrême bout de votre chaise. Certains gestes sont révélateurs. Les gens qui prennent sans cesse leur front dans leur main souffrent en général de maux de tête. La façon dont vous vous tenez n'indique pas seulement votre caractère, mais encore l'état de votre santé. Si vous êtes timide, obligez-vous à voir du monde, ayez des camarades, faites du sport, prenez l'air; si vous êtes malades soignez-vous; si vous êtes trop fatigues faites l'impossible pour trouver un peu de repos.

Economies

MOYENS DE PROCEDER

Cuire le poisson gelé sans le faire dégeler au préalable.

Chauffer les légumes en boîtes rapidement car ils sont déjà cuits. Utiliser tout le liquide.

Bouillir ou cuire les pommes de terre au four avec la pelure. Elles conservent ainsi toute leur valeur.

Cuire les légumes dans juste assez d'eau bouillante pour qu'ils ne prennent pas au fond.

Laver les légumes à feuilles rapidement, sans les laisser tremper.

Clair de lune intellectuel

Ma pensée est couleur de lumières lointaines,
Du fond de quelque crypte aux vagues profondeurs.
Elle a l'éclat parfois des subtiles verdeurs
D'un golfe où le soleil abaisse ses antennes.

En un jardin sonore, au soupir des fontaines,
Elle a vécu dans les soirs doux, dans les odeurs;
Ma pensée est couleur de lumières lointaines,
Du fond de quelque crypte aux vagues profondeurs.

Elle court à jamais les blanches prétentaines
Au pays angélique où montent ses ardeurs,
Et, loin de la matière et des brutes laideurs,
Elle rêve l'essor aux célestes Athènes.

Ma pensée est couleur de lunes d'or lointaines.

Emile NELLIGAN.

Les conserves

Dans la majorité des maisons à ce temps-ci de l'année, les rayons de la desserte sont pratiquement dégarnis de conserves domestiques de fruits et de légumes; les ménagères font donc des plans pour la saison de la mise en conserve. Ces conserves faites à la maison sont plus nécessaires cette année puisque l'approvisionnement de produits de commerce pour l'usage des civils est plutôt limité et doit être complété par des conserves faites à la maison.

Pour plusieurs l'année dernière, la mise en conserve sans sucre était une méthode nouvelle. D'après les lettres reçues par la Section des consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture, cette méthode eut un grand succès. Cette année les techniciennes de la Section des consommateurs suggèrent qu'une partie au moins des premiers fruits soit mise en conserve de cette façon. Les fruits mis en conserve de cette manière retiennent leur saveur fraîche et sont excellents pour les tartes et certains desserts. En ménageant le sucre au début de la saison, on ne risque pas d'en manquer pour les fruits tardifs.

Voici quelques directives pour la mise en conserve, sans sucre, de la rhubarbe. La même méthode peut être utilisée pour les petits fruits tendres.

RHUBARBE EN CONSERVE, SANS SUCRE. PREPARATION

Lavez la rhubarbe et la couper en petits morceaux. Pour réduire l'acidité et aussi la quantité de sucre requise plus tard pour la sucrer, la rhubarbe peut être blanchie pendant une minute dans de l'eau bouillante. Après le blanchiment, mettre une partie de la rhubarbe dans une marmite et l'écraser avec une cuiller en bois ou un pilon. Ajouter le reste de la rhubarbe et faire chauffer pendant quelques minutes jusqu'à ce que le jus commence à couler. Si nécessaire ajouter une petite quantité d'eau pour empêcher de coller.

REMPLISSAGE

Remplir les bocaux chauds ou les boîtes en métal avec la rhubarbe en pressant légèrement jusqu'à ce qu'elle soit recouverte de son jus. Remplir les contenants jusqu'à un quart de pouce du bord. Tremper la lame d'un couteau dans l'eau bouillante puis la passer autour de l'intérieur du bocal pour faire sortir les bulles d'air. Ceci contribue à économiser de l'espace et de la valeur nutritive.

BOUCHAGE

Pour les bocaux à pinces et les bocaux vissés, mettre en place les rondelles de caoutchouc, humides, et boucher partiellement. Pour les bocaux à pinces, mettre en place la plus longue. Pour les bocaux vissés, visser bien serré puis dévisser légèrement, environ d'un pouce. Travailler rapidement et ne pas remplir plus de bocaux qu'il est possible de stériliser à la fois: Permettre aux bocaux remplis de séjourner pendant quelque temps à la température de la pièce peut causer plus tard une décomposition du produit.

STERILISATION

Bain d'eau bouillante

Déposer les contenants dans un bain d'eau tiède. L'eau doit les recouvrir d'au moins deux pouces. Commencer à compter le durée de la stérilisation seulement quand l'eau bout vigoureusement. Stériliser les chopines pendant 15 minutes et les pintes pendant 20 minutes.

AU FOUR

On peut se servir d'un four à thermostat pour stériliser les fruits mis dans des bocaux en verre. Les fruits mis en conserve dans des boîtes en métal ne se stérilisent pas au four. Faire chauffer le four à 375° F. en utilisant l'élément du dessous seulement, si votre poêle est électrique. Allumer l'élément du dessous fera craquer les couvercles en verre. Mettre les bocaux à deux pouces l'un de l'autre, sur une claie ou dans une casserole pour que le fond soit recouvert d'un pouce d'eau. Ceci empêchera jus de brûler si une partie débordait pendant la stérilisation. Compter la durée de stérilisation à partir du moment où le four a atteint la température exigée, c'est-à-dire 375° F. Stériliser les chopines pendant 25 minutes et les pintes pendant 30 minutes.

Quand la stérilisation est complétée, retirer les bocaux immédiatement du bain d'eau bouillante ou du four. Compléter le bouchage en vissant les couvercles vissés et en baissant la pince. Faire refroidir en évitant les courants d'air qui peuvent faire fendre les bocaux. Plonger immédiatement les boîtes en métal dans l'eau froide afin qu'elles refroidissent aussi vite que possible.

Si on désire des fruits sucrés, la même méthode peut être employée en utilisant du sucre sec équivalent les densités standard de sirop:

5 c. à table de sucre par pinte équivalent un sirop très clair
7 c. à table de sucre par pinte équivalent un sirop clair
½ tasse de sucre par pinte équivalent un sirop modérément clair
2/3 de tasse de sucre par pinte équivalent un sirop moyen.

Quand le sucre sec est utilisé, remplir à moitié les bocaux avec les fruits, puis ajouter le sucre alternant avec le reste des fruits.

Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite telle que la mode l'arrange.—Mlle de Lespinasse

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN

REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-9700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 20 juillet 1944

Une députation sans coeur pour le peuple

Un vrai scandale vient encore d'éclater au parlement. Cette fois, nos députés veulent faire augmenter leur salaire et se faire exempter de l'impôt.

La mesure présentée par le conservateur Hanson a été approuvée par son parti, des libéraux, des C.C.F. dont M. Coldwell lui-même, (celui qui se prétend tant "pour le travaillant") et de créditistes.

Ce mouvement de la part des anciens partis ne nous surprend guère, mais de la C.C.F., de Coldwell lui-même, voici un acte qui laisse songer sur la sincérité et la qualité d'un chef qui se dit d'abord et toujours, "pour le travaillant", pour le petit.

Voici une autre mesure écoeurante et qui nous fait lever le coeur. Ce sont ces gens-là qui, sans sourciller, nous votent des budgets de guerre de six milliards, des dépenses folles, des cadeaux d'un milliard. Ce sont eux qui arrachent le pain de la bouche des familles nombreuses; qui tiennent dans une misère injuste l'ouvrier, comme le cultivateur. Ils sont les seuls responsables du sort misérable que nous subissons tous aujourd'hui. Ils sont responsables du chaos, de tout ce qui nous attend après la guerre. Ils sont les responsables de la misère des générations à venir.

Et maintenant ces lâches veulent encore avoir plus, nous arracher encore davantage, nous exploiter jusqu'au sang pour qu'ils puissent vivre gras pendant que nous crèverons.

Continuez vos actes d'hommes sans coeur et sans entrailles. Mais prenez garde. Le peuple endure longtemps, mais pas toujours, et lorsqu'il en a trop, il en a trop et il règlera lui-même votre compte.

Camille LEMIEUX.

Ce manuel...

Tout le monde parle du "manuel unique" d'histoire du Canada . . .

Si profane que nous soyons en la matière, nous aurions bien tort de nous gêner d'en faire autant, surtout quand nous entendons des sénateurs, qui semblent n'avoir jamais su grand'chose en histoire du Canada, nous assurer qu'il a fallu qu'un "historien" leur apprenne . . . en 1941, que Murray avait été un des meilleurs gouverneurs du régime anglais!

Entre nous, quand on en est encore là, sauf le respect qui est dû à nos "pères conscrits", on ferait aussi bien de ne pas se mêler de parler d'histoire, et encore moins de la façon dont elle doit être enseignée . . .

• •

A propos, il ne nous paraît pas superflu de reprendre l'opinion du Conseil Maisonneuve des Chevaliers de Colomb, qui a déclaré qu'en cette question le Sénat d'Ottawa, chambre fédérale, n'a pas à intervenir, l'éducation relevant des provinces.

Cette opinion peut paraître une fin de non recevoir, ou une rebuffade de gens qui ne veulent pas discuter . . . Elle va beaucoup plus loin que cela; elle est un avertissement qui vaut d'être donné. La motion du sénateur David n'est pas une initiative personnelle; ce n'est que la suite d'une manoeuvre de "l'Association d'Education du Canada et de Terre-Neuve" qui commence à être bien connue, et qui, se mêlant de ce qui n'est pas de ses affaires, prétend organiser un bureau d'éducation fédéral ainsi que tout un régime d'Ecoles Nationales, contrairement aux dispositions de la constitution canadienne.

Nous ne doutons pas de la candeur du sénateur David. Il joue quand même un drôle de jeu, même si son désir "est de servir le Canada", et de vouloir contribuer à la réalisation de l'"unité nationale" . . .

• •

Nous n'aurons pas la cruauté de lier la motion du sénateur David aux commentaires fameux du sénateur Bouchard.

Tout de même il suffit de noter les réactions suscitées dans le monde anglo-canadien pour constater que cette motion a eu pour principal effet de mettre en cause, et sous un jour assez particulier, tout le groupement canadien-français.

A part le sénateur Howard qui s'est donné le rôle élégant de prendre la défense du patriotisme des habitants du Québec, de leur largeur d'esprit, et de leur esprit de tolérance, la motion n'a abouti qu'à faire dauber les Anglo-Canadiens sur la Canada français . . .

Cela est très significatif, M. David! Et ces réactions très singulières prouvent bien que ce n'eset pas l'histoire ancienne ni notre façon de l'enseigner qui sont responsables du manque d'harmonie que vous déplorez. Ce qui nous divise, c'est l'esprit très particulier qui anime la grande majorité de l'élément anglo-canadien à notre égard, c'est son manque de compréhension des données essentielles de l'unité nationale.

Non, encore une fois, il ne s'agit pas ici d'histoire ancienne! Il s'agit, bien au contraire, d'une "histoire" très contemporaine, d'une histoire assez triste que nos compatriotes des autres provinces vivent chaque jour . . .

• •

Si le sénateur David a voulu amener les Anglo-Canadiens à compléter leurs manuels d'histoire et les engager à faire débuter leur histoire du Canada *avant* 1760, sinon *avant* la Confédération, il semble bien avoir manqué son coup. Trop de gens ont pensé—même chez nous—qu'il s'agissait principalement de supprimer dans le futur "manuel unique", destiné à notrer province comme à toutes les autres, tout ce qui concerne notre passé français, surtout l'histoire de la Nouvelle-France . . .

Voilà exactement le point délicat, et sur lequel il n'y aura jamais moyen d'aboutir à une entente, quoi qu'on veuille et quoi qu'on fasse!

Oh! nous savons qu'ici beaucoup de gens vont accuser les Canadiens français de s'accrocher à un passé périmé, de vouloir vivre obstinément au XVIIe siècle, de se "mirer" dans Dollard des Ormeaux et Madeleine de Verchères, par une manie de vouloir "nier le progrès"!

L'accusation ne vient pas seulement de nos concitoyens d'une autre langue. Il y a, même chez nous, dans nos rangs, des esprits prétendûment avancés qui trouvent que nous avons tort de remonter si loin, et qui nous adjurent de "vivre avec notre siècle" . . .

Ces Canadiens français ne sont pas tous des membres de l'Institut Démocratique de M. Bouchard; il y a dans ce groupe d'"honnêtes" Rotariens ou d'autres clubistes à la mode, qui ne se cachent pas d'avoir rompu avec le passé, et de marcher "vers l'avenir" . . .

Si convaincus et sincères que ces gens puissent se dire, il faut bien que nous leur disions à notre tour qu'ils ont renoncé du coup à comprendre ce que nous sommes . . .

• •

Car enfin, à moins de contraindre tous les Canadiens d'origine française à consommer une sorte d'apostasie nationale ,il faut bien reconnaître que pour eux l'histoire de la Nouvelle-France a une signification particulière, un sens familial, qu'il est non seulement aisé de comprendre, mais qu'il est impossible de supprimer. C'est un premier point qui ne souffre pas de discussion, qui ne se discute pas plus que la préférence que chacun témoigne pour sa propre mère, sans pour cela être accusé de déprécier les autres mères . . .

Il est normal que les Canadiens d'une autre origine pensent autrement que nous sur ce point. Personne d'entre eux n'a tout de même le droit de nous reprocher de préférer notre passé au leur, nos traditions aux leurs, notre langue à la leur, notre façon de comprendre la vie et nos conceptions sociales aux leurs.

Ce point sentimental réglé, et qui reste hors de discussion, il est facile d'aller plus outre. Si notre passé ne peut normalement intéresser les autres groupements raciaux, cela n'empêche que ce passé ne soit "notre histoire", que cette histoire ne nous explique à nous-mêmes, ne nous donne une âme commune par une infinité de détails "peronnels" que nous sommes seuls à savoir apprécier . . . Qui osera prétendre que notre "canadianisme" soit de moins bonne qualité, ou provienne d'une source moins honorable?

• •

Ce sont là des choses que le 'manuel unique" le plus parfait ne saura jamais expliquer, ne saura jamais faire admettre à ceux qui ne peuvent les comprendre,—à moins que le manuel unique n'ait justement pour but de nous faire oublier ce passé historique ,et de nous amener à une assimilation raciale où nous cesserions d'être nous-mêmes!

Ces considérations nous paraissent tellement évidentes que nous ne comprenons pas comment on peut encore s'obstiner à vouloir n'en pas tenir compte. Au Sénat même, M. Pamphile-R. DuTremblay, qui n'a jamais passé pour un aigle, a réclamé, tout en approuvant l'idée d'un manuel d'histoire "acceptable à toutes les provinces", de "laisser à chacune des provinces la liberté d'y ajouter ce qu'elle juge nécessaire à la survivance de l'esprit et de la mentalité de sa population".

Cette façon de soutenir la motion David, tout en la vidant de son contenu, peut paraître cocasse—et elle l'est assez! C'est tout de même une façon de défendre la souveraineté de chaque province de la confédération canadienne dans les matières où elle est *souveraine de plein droit*.

Car ce "manuel unique", en fin de compte, n'est-ce pas une manoeuvre centralisatrice destinée, sous prétexte d'unité nationale à *dénationaliser le Canada français?*

"Le Saint-Laurent"

La gaieté est bonne, elle est tonique, elle est rafraîchissante; elle fouette le sang, calme les nerfs, avive l'esprit; elle est souvent la meilleure médecine pour les souffrances du corps. Mais c'est surtout pour l'âme que la joie est un soleil...—Rouzic.

• •

Le pire des maux, c'est l'effacement, l'abdication, la complaisance pour les méchants. (Jacques Piou)

• •

Les hommes sont des toupies, il ne s'agit que de trouver la ficelle qui s'enroule à leur torse. (Balzac)

Législation sur le mariage

2— Mariages mixtes. "Pour les mariages mixtes entre une partie catholique et une autre non-catholique le principe général veut que "la célébration ait lieu hors de l'Eglise" parexemple dans la sacristie.. "Cependant si d'Ordinaire dans sa prudence juge qu'un tel principe ne peut être observer sans créer des inconvénients assez graves il peut à ce sujet donner la dispense, toujours cependante selon que le conseillera sa prudence et en se conformant aux prescriptions du C. 1102-2.

Remarque. Du mariage de Conscience. Considéré dans sa physionomie normale, le mariage se présente avec une publicité bien marquée engendrée et par la publication des bans et par la célébration elle-même.

Cette publicité, toutefois peut lui Cette publicité, toutefois, peut lui-faire défaut et d'une manière toute spéciale. Nous nous trouvons alors en face de ce que le Droit-Canon appelle "matrimonium Conscientiae, mariage de conscience". Que faut-il entendre par un tel mariage, quand est-il permis, l'autorité compétente de laquelle il dépend, les obligations qu'il engendre et l'inscription nécessaire, voilà ce que le Code nous dit en peu de mots.

1. Nature. "Par mariage de conscience on entend un mariage contracté sans publication de bans et en secret" toujours cependant en présence du prêtre et de deux témoins.

2. Motifs qui peuvent le permettre. "Un tel mariage doit être justifié par une raison très grave et en même temps très urgente ou impérieuse, par exemple le danger de diffamation, la trop grande différence de condition sociale.

3. Autorité compétente. "Seul l'Ordinaire du lieu peut permettre le mariage de conscience; quant au Vicaire général il ne le pourra que s'il a un mandat spécial à ce sujet."

4. Obligation. "La permission de célébrer un mariage de conscience entraîne avec soi la promesse et l'obligation grave de garder le secret". Qui est atteint par telle promesse et obligation? Le prêtre assistant, les témoins, l'Ordinaire du lieu et les successeurs de celui-ci, comme aussi chacun des conjoints tant que l'autre ne consent pas à ce que le secret ne soit divulgué". Pour ce qui regarde l'Ordinaire du lieu toutefois "il est délié de garder le secret:

a.— "quand de l'observation elle-même du secret il en résulterait quelque scandale ou bien une grave injure contre la sainteté du mariage:

b.— "quand les parents ne se préoccupent pas de faire baptiser les enfants nés d'un tel mariage ou s'ils ont soin de les baptiser de faux noms sans en prévenir l'Ordinaire dans les trente jours, et de la naissance et du baptême de l'enfant."

c.— "quand ils négligent l'éducation chrétienne de leurs enfants".

5. Inscription. "Le mariage de conscience ne doit pas être inscrit dans les registres ordinaires des mariages et des baptêmes mais dans un livre spécial conservé aux archives secrètes de la Curie conformément au C. 379".

2. Effets. "L'empêchement d'honnêteté publique", dans le sens bien déterminé, par le nouveau Code, "rend invalide tout mariage entre l'homme et les consanguins, au premier et second degré, en ligne directe, de celle avec laquelle il conduisait vie matrimoniale, comme aussi entre la femme et les consanguins au premier et second degré, en ligne directe de l'homme avec lequel elle conduisait vie matrimoniale. Est donc invalide tout mariage d'un concubinaire public et notoire avec la grand-mère, la mère, la fille et la nièce de la concubine, comme aussi le mariage de la concubine avec le grand-père, le père, le fils, et le neveu du concubinaire.

Remarque. Dispense. Sous n'importe quel aspect l'empêchement d'honnêteté publique se présente, l'Eglise en dispense. Dans le cas cependant où le concubinaire veut épouser la fille de la concubine, il faudra s'assurer d'abord que cette fille-là n'est pas le fruit du concubinage parce que dans ce cas le concubinaire verrait à épouser sa propre fille.

Lionel SEGUIN, ptre.

La confection de la vente des ensembles trois-pièces pour dames sont maintenant permises par la Commission des Prix et du Commerce.

• •

Il en coûte trop cher pour briller dans le monde.—Florian

J.-E. LACOURCIERE

AVOCAT

10 ELM, E. SUDBURY

TEL.: 8-8221

LEURS MAJESTES CHEZ LES PARACHUTISTES CANADIENS

L'accoutrement des parachutistes canadiens a été l'objet d'un intérêt tout spécial pour Leurs Majestés et la princesse Elisabeth lorsque la famille royale a rendu visite aux Canadiens alors en pleines manoeuvres préparatoires à l'invasion. (Photo Armée canadienne outre-mer)

St-Jean-de-Brébeuf

Mariage Pilon-Couture

Lundi le 3 juillet à trois heures de l'après-midi, avait lieu en l'église St-Jean de Brébeuf, le mariage de Mlle Fernande Couture, fille de M. et Mme Louis Couture de 253 rue Wilma, et de Alphonse Pilon, fils de M. et Mme W. Pilon de 417 rue Norte-Dame. Le Rév. Père Laurent Villeneuve, vicaire, officiait. La mariée était accompagnée de son père ainsi que d'une fille d'honneur, Mlle Rita Gingras.

Mme G.A. Bertrand était à l'orgue. Il y eut une courte réception chez les parents de la mariée où les deux mères recevaient .

Mme W. Dufresne servit le thé, accompagnée de Mmes J. Bradley et R. Martel.

Le soir il y eut souper à l'Hôtel King Edward et dance au Club Rhythm.

Les nouveaux époux demeureront à Sudbury. Nos meilleurs voeux de bonheur.

Tué en Action

Dans un deuxième télégramme reçu cette semaine, Mme J. Lafrenière de 229 rue Kathleen apprit la tragique nouvelle de la mort de son fils Robert. Il y a quelques semaine la famille recevait un mot disant que leur fils manquait à l'appel après une bataille de chars d'assaut en France.

Agé de 23 ans, le "troupier" était outre-mer avec le Corps de Chars d'assaut en France.

Né à Pembroke, il vint demeurer à Sudbury avec ses parents en 1929 où il fit ses études à l'école séparée St-Albert. Il travailla durant deux ans à la Pharmacie Shield avant de s'enrôler en août 1941.

Il fit son entraînement à Toronto et au camp Borden avant de traverser. Son frère le "troupier" Edmond, qui conduisait une motocyclette outre-mer fut gravement blessé le printemps dernier et obtint sa license de l'armée après avoir subi des traitements médicaux en août, 1943.

Outre ses parents, le jeune soldat laisse dans le deuil trois autres frères, Emmett, Cecil et Kenny à la maison, ainsi qu'une soeur Mme Len Wood (Dorothé) de Sudbury.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Va et Vient

De retour d'Ottawa, où ils assistèrent aux funérailles de Mme Omer Despatie, M. Etns. Lavallée, Mme Omer D'Aoust, de Windsor, M. et Mme Royal Vaillancourt de Sturgeon Falls, et M. Lionel Lavallée Leslie dernièrement.

Nos félicitation à M. Lorrain Charette, B.A. et Mlle Agathe Moncion, qui ont obtenu leur brevet de première classe pour l'enseignement à l'Ecole Normale de l'Université d'Ottawa. Ils passent actuellement leurs vacances dans leur famille.

M. et Mme I. Landriault (née Edna Primeau) mariés récemment à Sturgeon Falls, sont venus demeurer ici sur la rue Notre-Dame.

Mlle Viola St-Jacques, d'Ottawa, passe quelque temps chez M. et Mme Adélard St-Jacques de 310 rue Queen.

Mlle Cécile Côté, g.m. à l'hôpital général d'Ottawa est en vacances chez ses perants M. et Mme E. Côté de la rue Peter.

Mlle Rita Lemieux, de la Librairie Loisirs, passa quelques jours à Sturgeon Falls dernièrement, où elle visitait sa mère et son beau-père, M. et Mme Ernest Patenaude ainsi que plusieurs amis.

Me Georges Davidson, ainsi que sa fillette Mari-Anne de Brandon, Manitoba, visitaient M. et Mme Jean Charlebois la semaine dernière.

Mlle Rita Guénette visitait des amis à Ottawa en fin de semaine.

Pour toutes nouvelles concernant le courrier de St-Jean de Brébeuf, adressez à 219 rue St-Georges ou encore téléphonez à 5-5033. Vos amis sont toujours heureux d'apercevoir vos noms et même le leur dans les colonnes de notre journal régional, encourageons-le.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

DANS LES MAJEURES

Bucky Walters a remporté son 15ème triomphe au monticule contre les Cardinaux de St-Louis alors que le Cincinnati blanchissait les champions de la ligue Nationale au compte de 3 à 0. Mort Cooper, l'as des Cardinaux fut le lanceur perdant.

• •

Les étoiles de la ligue Nationale se sont montrées supérieures aux étoiles de la ligue Américaine dans la joute-étoile au parc Forbes à Pittsburgh la semaine dernière, alors qu'elles ont remporté la palme au compte de 7 à 1. Hank Borowy, Tex Hughson et Bob Muncrief ne purent tenir en échec les bâtons des protégés de Billy Southworth tandis que Jim Tobin et Bucky Walters affichèrent une tenue exceptionnelle au monticule pour les gagnants.

• •

Les Royaux de Montréal ont perdu les services de Tommy Warren aux Brooklyn Dodgers dernièrement alors que Tommy fut demandé de se rapporter à Boston où le Brooklyn jouait une série avec les Braves. Warren avait un record de 7 victoires au monticule contre 2 revers.

• •

Dick Wakefield est retourné à l'alignement des Tigers de Détroit après avoir passé quelque temps dans la marine américaine. Au moment où Wakefield quitta les Tigres l'an dernier il était le plus puissant cogneur des majeures.

• •

ICI ET LA DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT

Art Gobbo est premier frappeur dans la ligue Nickel Belt de baseball avec une moyenne de .378 d'après les statistiques données la semaine dernière. Cependant Herb Perigoe le suit de près avec une moyenne de .360.

• •

Trois joutes ont eu lieu dans la ligue sénior de balle-molle la semaine dernière. Le Silver Foam a pris part dans deux des engagements, gagnant 28 à 10 contre le Local 598 et perdant 10 à 4 aux mains du Open Pit. En fin de semaine, les Shamrocks eurent peu de difficulté à triompher du Local 598 au pointage de 16 à 8.

• •

Dans le domaine du baseball, le Coniston s'est emparé de la première position dans la ligue Nickel Belt en vertu de sa victoire de 5 à 1 sur les Redmen de Copper Cliff. Rolly Bussières lança une belle partie pour les vainqueurs; les coups sûrs qu'il accorda furent mieux distribués que ceux qui furent donnés par Ken Sargent, au monticule pour le Copper Cliff.

Chelmsford

Lundi, le 26 juin, eurent lieu les funérailles de M. Herménégilde Rhéaume, décédé à l'hôpital St-Joseph de Sudbury. Il mourut après une longue maladie.

Il laisse pour le pleurer quatre filles: Mme E. Montpellier, Mme Treffilé Leclair, de Chelmsford, Mme Léonard Bradley, de Sudbury, Mme A. Landry, de Verner; trois fils, Godefroy, Eddie, et Arthur, tous de Sudbury; quatre frères: Honorius et Arthur, de Larchwood, et Eugène, d'Espanola, Rosario, de Chelmsford; trois soeurs: Mmes I. Bradley, de Chelmsford, Jos Sauvé, de Sudbury, Jerry Sauvé, de Larchwood.

Mme Rhéaume a précédé son époux dans la tombe il y a sept ans. Le défunt était âgé de 70 ans. Il appartenait à la Ligue du Sacré-Coeur. Son service a eu lieu à Chelmsford.

L'Ami du Peuple offre ses sympathies à la famille en deuil.

Verner

M. et Mme Walter Gélinas, de Welland, rendaient visite à leurs parents ici récemment.

Plusieurs des nôtres se sont rendus au pique-nique qui eut lieu à Crystal Falls ,le 9 dernier.

M. Elie et Mlle Adélina Beauparlant, de Cartier, Ont., sont venus assister aux funérailles de Mme Albert Bouffard.

La saison des foins bat son plein. Un bon nombre de nos cultivateurs sont très avancées dans la récolte du foin. Quelques uns ont même fini la récolte malgré les retards causés par les pluies torrentielles de la semaine dernière.

L'aviateur S. Gélinas et sa mère, Mme Joseph Gélinas, de Welland, visitent des parents à Verner.

DECES DE MME ALBERT BOUFFARD A VERNER

Jeudi, le 6 courant, s'éteignait à l'hôpital St-Jean-de-Brébeuf de Sturgeon Falls, Mme Albert Bouffard, née Emma Beauparlant. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, un fils Bernard, de 4 ans, et une fille, Hélène, de 2 ans; cinq soeurs, Mme A. Forest, de Sturgeon Falls, Mme H. Venne et Omer Venne, de Verner, Mme D. Courchesne, de Monetteville, et Mm S. Binette; quatre frères, Joseph, Philippe, Ferdinand et Adam Beauparlant; ses beaux-parents, M. et Mme S. Bouffard, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, et un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu lundi dernier en l'église paroissiale au milieu d'un grand nombre de parents et amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Racette qui aussi chanta le service. La chorale était sous la direction de M. le vicaire F. Blais.

Etant dame de Ste-Anne, la défunte reçut les honneurs de la congrégation.

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

La paroisse de Verner déplore sa première perte de vie, victime de la guerre, en la personne du soldat J.-Roger Lavallée, fils de M. et Mme Albert Lavallée. Il y a quelques semaines, M .et Mme Lavallée recevaient un télégramme leur apprenant que leur fils, en service actif outre-mer, manquait à l'appel. La semaine dernière un nouveau message leur annonçait sa mort.

La désillusion fait la solitude du coeur.—G. Flaubert

KELLY'S RADIO SHOP
Service de réparation pour tout modèle par des experts.
Garanti de trois mois. Nous achetons, argent comptant, votre vieux radio.
Tél. 6-6381 129 rue Durham sud, Sudbury

Aubaines d'été chez Cochrane

Papier à couverture Barrett's "Vitex"
EN ROULEAU, SURFACE MINERALE
36" de largeur, 75 lbs au rouleau de 108 pieds carrés. Donne un fini attrayant rouge espagnol. Surface minérale sable fin. Donne beauté et chaleur. Au rouleau $3.19

Papier à couverture en rouleau à surface douce
36" de largeur, 40 lbs au rouleau de 108 pds, papier à couverture noir à surface de haute qualité et à prix exceptionnellement bas. Au rouleau $1.95

BARDEAUX BARRETT'S
Le bardeau le plus économique sur le marché. Dimension 12" x 36" avec 5" exposés. Poids approximativement aux 100 pds carrés, 210 lbs. Couleurs: rouge espagnol, teinte rougeâtre, vert et bleu-noir. Au carré $7.95

Jarres à conserves
de grandeur moyenne la douzaine 1.07
Double grandeur la douzaine $1.45
Cercles de métal pour jarres, la doz. 29c
Rondelles de caoutchouc ..... 2 doz. 15c

POISON A INSECTES
INSECTICIDE "CHURCH'S"
Un insecticide efficace
Pas besoin d'instruments, saupoudré du sac—extermine les insectes mais ne fait pas de tort aux plantes.
sac de 10 lbs 50c — 20 lbs 80c — 50 lbs $2.00
Arsenate de plomb, lb ____ 25c
VERT DE PARIS
5 lbs ____ $1.00
½ lb ____ 25c
la lb ____ 40c

Vernis "Crystal Clear"
Un produit de qualité Martin-Senour pour planchers, articles de bois, linoléums, bateaux, etc.
la demi-chopine ____ 75c
la pinte ____ $2.25
le gallon ____ $7.95

Peinture Neu-Hi-Gloss
Un superbe fini glacé pour tout mur intérieur et articles de bois dans des teintes pastel attrayantes. Un produit Martin-Senour.
la pinte ____ $1.45
le gallon ____ $4.85

Email à bardeaux Solignum
C'est maintenant le temps d'émailler votre couverture avec de l'émail pénétrant à bardeaux. Fait durer et donne du coloris aux bardeaux, clôtures, poteaux, granges, etc.
brun moyen, au gal. ... $1.95
rouge, au gal. $2.35
Brunswick et vert mousse, le gal. $2.75

Cochrane - Dunlop
Hardware Limited
Sudbury, Ont.

"Le contrôle de l'inflation, certes ... mais pour lui!"

LA MAISON MENACÉE

"La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont déchaînés contre cette maison, et elle n'a pas été renversée car elle avait été fondée sur la pierre." (Matt. VII, 25).

Voilà bien, je crois, la situation de notre maison, c'est-à-dire de notre âme, de notre amour, de notre foi et de nos traditions. Le déchaînement des orages passe sur celle-ci. Elle faiblit, les fondements pourrissent et nombreux sont ceux qui l'ont déjà abandonnée. Mais notre maison a été bâtie sur le roc et nombreux aussi sont ceux qui la protègent et qui jettent partout ce cri d'alarme: "Il faut sauver l'héritage que nous avons reçu! Hélas, peu entendent ce cri de détresse d'une nation menacée de ruine par des vents de tempête qui apportent des doctrines et des moeurs étrangères à son climat chrétien. La maison est menacée, la maison, source de notre survivance est abandonnée. Ne vous est-il jamais arrivé de passer devant une maison aux volets tristements clos, aux parterres envahis par les hautes herbes? On y ressent je ne sais quelle atmosphère de deuil et l'abandon. La vraie maison, ce vieux manoir déjà vivant des cris des enfants est devenu cette chose morte délaissée. Nos foyers sont menacés de perdre leur survivance religieuse et traditionnelle. Le sort de notre famille, de notre authentique famille chrétienne vit aujourd'hui une heure grave et décisive de son existence. Un conflit moral, un conflit de conscience dangereux pour l'avenir de notre race, a éclaté, sans que nous y prenions garde et sème déjà ses ruines au coeur même de nos maisons, par la radio, par la magazine et le livre étranger, par le prestige du cinéma et du théâtre, les doctrines matérialistes et désséchantes de notre siècle. En plus de ce conflit moral qu'on pourrait définir ainsi: une insatiable avidité de jouir et qui est sans doute la grande menace de fond, est venu s'ajouter un autre danger, celui de la méconnaissance du rôle de la femme. On a trouvé enfin ce qui fait notre force dans le passé et ce qui continue de la faire. La famille nombreuse a toujours été notre forteresse de secours. On a compris enfin que pour nous anéantir, il fallait s'attaquer à la famille, à la mère.

Mais comment s'attaquer à la femme, à la famille nombreuse? La guerre a apporté de grands moyens, surtout celui de rentrer la femme à l'usine. On enlève alors à la femme son rôle de mère. On veut en faire un homme. Bien naïfs ceux qui pensent que les femmes peuvent faire tout ce que les hommes font. Pourtant il y a des femmes assez légères d'esprit qui croient que pour être distinguées elles doivent être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux. Le rôle de la femme est de rester à la maison et d'élever des honnêtes hommes et des honnêtes femmes. C'est là sa place et comme dit Joseph des Maistres:

"Chaque être doit se tenir à sa place et ne pas effectuer d'autres perfections que celles qui lui appartiennent. Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, d'élever ses enfants, c'est-à-dire d'en faire des "hommes".

Mais qu'arrive-t-il aujourd'hui? Mademoiselle ou madame s'en va travailler en ville à l'usine ou dans une maison quelconque. Ainsi on est libre et on en profite. Comme on accomplit le même travail que les hommes, il faut bien s'habiller pareil et aussi fumer un peu. Cela a l'air plus homme. On travaille, alors on gagne de l'argent. Donc il faut dépenser cette argent et comment. On remplace les hommes à l'usine, alors dépensons notre argent comme la plupart des hommes: buvons-là. C'est pourquoi aujourd'hui les hôtels sont soutenus autant par les femmes que par les hommes. Voilà la triste destinée que prennent la majorité de nos jeunes filels et de nos jeunes femmes qui abandonnons leurs foyers. Je n'ai pas besoin de citer ici les terribles conséquences d'un tel dévergondage.

Mes amis, la menace est grande. Rendons-nous compte de sa gravité. Cette insatiable avidité de jouir a pénétré dans bien des coeurs et elle ronge de façon exorbitante. La jeune fille ne désire plus de grosse famille par le mariage. La femme ne s'occupe plus de ses enfants. C'est bien plus facile d'agir ainsi. Les divorces prématurés se multiplient en nombre alarmant, les liaisons libres s'accroissent et les stérilités volontaires reçoivent des revues et des livres étrangers, les publicités les plus scandaleuses. Est-ce là décrire les moeurs d'un pays étranger que d'avoir énéméré ces égarements, ces reniements de la vie chrétienne et traditionnelle? Non, mes amis; la maison de chez-nous a laissé flétrir trop souvent le meilleur de son âme, le beauté religieuse de ses plus anciennes traditions.

Mais, je me trompe; elle est encore vivante l'âme de notre vieille maison: elle n'est pas une maison morte et abandonnée. Des coeurs intacts, encore fidèles, d'admirables coeurs de mères et de jeunes filles veillent jour et nuit. Elles protègent le foyer et les énergiques vertus d'autrefois.

Avec l'aide de la Croix et par ces coeurs vaillants nous saurons résisterà l'offensive païenne, nous saurons défendre toutes les richesses et les vertus morales qui nous ont été confiées.

Alors en nos maisons s'accomplira la promesse du Sauveur:

"La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont déchaînés contre cette maison, et elle n'a pas été renversée car elle avait été fondée sur la pierre."

Omer DUBUC

Vient de paraître

"UN CANADA NOUVEAU"

Par David Lewis & Frank Scott

Les derniers évènements politiques donnent une actualité particulière au livre que MM. David Lewis & Frank Scott viennent de publier aux Editions Bernard Valiquette sous le titre: UN CANADA NOUVEAU. Ce livre, dans la version anglaise (*Make this your Canada*) a obtenu un succès foudroyant, 50,000 exemplaires s'étant enlevés en quelques mois.

Le parti C.C.F. qui vient de remporter le pouvoir en Saskatchewan, qui constitue l'opposition officielle dans l'Ontario et dans d'autres provinces, est encore inconnu d'une grande partie du public du Québec. Il convenait donc que l'historique et les principes de ce mouvement politique soient mieux connus ici, et personne n'était mieux autorisé que M. Lewis, secrétaire général du parti, et M. Scott, président national, pour les faire connaître.

Les vieilles formules ont fait leur temps et devant la révolution sociale et économique précipitée par la guerre, les anciens partis eux-mêmes ont cru sage de faire peau neuve et prôner, eux aussi, des réformes audacieuses et radicales. On peut dire que le parti qui a innové dans ce domaine au Canada et qui a formulé une politique essentiellement différente des anciens critères est le Commonwealth coopératif fédéré, fondé par M. J. S. Woodsworth. Le successeur de M. Woodsworth est M. Frank Scott, professeur de droit à l'Université McGill, et le secrétaire général est M. David Lewis, lui aussi homme d'une grande culture, et ancien boursier Rhodes.

Un CANADA NOUVEAU est un exposé succinct et complet à la fois de la doctrine du C.C.F., de son caractère essentiellement démocratique et des réformes qu'il entend appliquer s'il parvient à prendre le pouvoir. MM. Scott et Lewis partent du principe que le capitalisme a été une faillite monstrueuse, comme l'ont attesté les années de crise que le monde connut avant la guerre, et que le monde ne trouvera de salut que dans une réorganisation fondamentale des assises de la société. Les auteurs démontrent que leur parti, à l'encontre des autres, prend son inspiration au sein du peuple même, puisque le programme, le choix des chefs et des candidats, sont fixés à des congrès périodiques où sont représentées toutes les classes de la société.

Au seul point de vue documentaire, et en raison de l'important facteur que constitue ce nouveau parti dans la vie canadienne, ce livre devrait être entre toutes les mains.

UN CANADA NOUVEAU, par David Lewis et Frank Scott, est un important volume de 280 pages, vendu au prix minime de $1.00 ($1.10 par la poste), aux Editions Bernard Valiquette, Ltée, 1420 rue St-Urbain, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies. Il convient de signaler que cette maison d'édition a fait paraître en même temps un livre de Me Jean-Marie Nadeau "Entreprise privée et socialisme" ($0.75, $0.80 par la poste) qui est, en quelque sorte, la contrepartie du livre de MM. Lewis et Scott. Le public aura donc en mains toutes les pièces du procès et pourra tirer lui-même ses conclusions.

Sturgeon Falls

Le 29 juin les enfants de nos écoles entraient en vacances pour deux mois. Espérons qu'ils passeront de très belles et joyeuses vacances et qu'aussi les parents verront à ce qu'ils ne commettent pas trop d'imprudences et aussi que les enfants resteront chacun chez soi; on a tellement parlé du couvre-feu de neuf heures, mais d'après ce que l'on peut voir il n'y a pas de changement puisque les enfants sont plus que jamais sur la rue le soir. Si les parents insistaient pour garder leurs enfants à la maison, combien d'accidents et d'imprudences seraient évités et combien plus joyeuses et plus saines seraient leurs vacances.

VA-ET-VIENT

Mlles Armande et Marcelle Daoust passaient quelques jours à Field la semaine dernière.

Cpl. R. Blais est en permission de Terre-Neuve chez sa femme et ses parents.

Mme Plouffe recevait récemment la visite de son mari, M. E. Plouffe, M. et Mme J. Granville, sa fille Rolande et Mme O. Plouffe.

NAISSANCES

A M. et Mme L. Savage est né un fils. Parrain et marraine, M. et Mme D. Roberts.

Au Cpl. et Mme R. Blais, un fils, Rodrigue. Parrain et marraine, M. et Mme A. Daoust.

A M. et Mme R. Serré, de Sudbury, un fils.

Après un mois de repos dans sa famille, M. Jean-Guy Blais est de retour à Sudbury, où il a accepté un emploi avec la Cie "Sudbury Signs", comme peintre attitré.

La parole, comme la flèche, ne revient plus.—XXX

• •

L'habile homme est celui qui entend ses intérêts.—La Bruyère

• •

La douleur n'embellit que le coeur de la femme. — George Sand.

Vivre sans bruit console de vivre sans gloire. — Joubert.

• •

Le coeur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête.—Napoléon

"Que viennent-ils faire dans mon pâturage?" semble se demander cette vache paisible de la Normandie. Mais, c'est la guerre, et le caporal Albert Lemoine, de Winnipeg, et l'aviateur-chef Al. Feuerberg, de Vancouver, n'en continuent pas moins de creuser une tranchée près de leurs tentes en cas de bombardement. La photo ci-dessus a été prises à une base aérienne récemment aménagée par l'Aviation militaire canadienne, en Normandie.

(Photo C.A.R.C.)

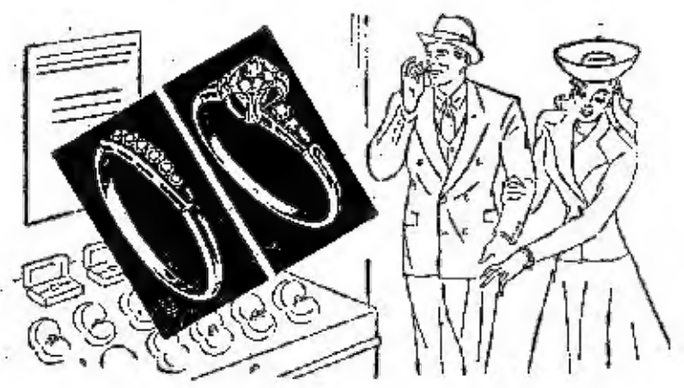

Avant de lui acheter son DIAMANT, procurez-vous tous les renseignements nécessaires

Quelques points peuvent vous induire en erreur. Les demi-vérités sont dangereuses. Le plus beau diamant d'un magasin peut fort bien ne pas se comparer du tout avec ceux de qualité supérieure d'une autre bijouterie.

Avant de lui acheter son diamant, nos experts vous invitent à passer chez-nous pour vous renseigner. Ils seront heureux de vous aider en tous points... et de répondre à n'importe quelle question à propos de diamnts.

Sur photo, bague de fiançailles Orange Blossom avec brillant diamant bleu-blanc, et quatre diamants taillés $125
Anneau de mariage correspondant, avec sept diamants..... $55

ROBERT BROWN LTD.

SUDBURY - COPPER CLIFF

Club Saint-Louis

TEL.: 4-4581

RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements,
Ping-Pong

Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

Devenez un maître dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à

A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-8132
25 rue Beech

Salle d'étude sur le Crédit Social

Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.

Tout le monde est bienvenu.

290 rue King, est **Sudbury**

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1898
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 6-5621 142 RUE EYRE

Chelmsford

Samedi, le 1er juillet ,eut lieu en l'église St-Joseph, le mariage de Mlle Béatrice Gratton, fille de M. et Mme H.-J. Gratton, à M. Paul Lecoupe, fils de Mme Eveline Lecoupe, de Sudbury. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr S. Côté, P. D. Le choeur et la nef étaient décorés de pivoines et de fleurs de la saison. La mariée, au bras de son père, portait une longue robe de satin blanc formant une légère traîne Son voile, semi-long, de tulle illusion était maintenu sous un bandeau de dentelle garni de perle. Son livre d'heures était décoré de roses et de "lilies of the valley". La mariée de dentelle garni de perles, cadeau du marié. M. Sam Rainville, oncle et parrain, servit de témoin au marié.

Au cours de la cérémonie, il y eut programme de chant. Mlle Jean Kregour, de Sudbury, chanta l'Ave Maria de Millard et Mlle Sandra Marquis, de Sudbury, rendit "Noël du Mariage" par Gaudin. Les collégiens chantèrent à l'Offertoire "O Sacre Consemmini" en quatre parties. Mme Wesley Thompson, soeur de la mariée, touchait l'orgue.

Mme René Gervais, soeur de la mariée, dame d'honneur, portait une robe d'après-midi couleur bleu poudre. Mlle Estelle Thompson, nièce de la mariée, agissait comme fille d'honneur. Elle portait une longue robe rose pâle.

MM. René Gervais et G. Lecoupe plaçaient les invités.

La mariée reçut les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie, et le marié ceux de la Ligue du Sacré-Coeur.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. Les salons étaient décorés de pivoines et fleurs de la saison. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un séjour dans un Muskoka "summer resort".

Pour voyager, Mme Lecoupe portait une robe limon avec accessoires beiges. Ils éliront domicile à Sudbury.

On remarquait parmi les invités venus de l'extérieur: Mme T. C. Marshall, de Kingston; M. et Mme Roger Charron, d'Ottawa; M. et Mme Larry Bourgeois, de Siscoe, Qué.; Germain, Blais, Burwash; D. Blais, Noranda; P. Samson, E. Lévesque, J. Gratton, Mlle Lucille Langlois, A. Adam, M. Adam, R. Paquette, Mlle Grace McNicholl, M. et Mme Jos Lapalme, F. Grenon, E. Charette, A. Leclair, A. Roy, H. Gordon, V. Bélanger et L. Huneault, de Sudbury. MM. et Mmes Jules Gingras, Henri Lalande, Rhéal Bélisle, Oswald Methé, Siméon Rainville, de Blezard Valley; Mme W. Portelance, d'Hanmer et Mme Pierre Lecoupe, de Sudbury.

Dimanche, il y eut grand dîner chez M. J. Bradley. Sa nombreuse famille de douze enfants se rassemblait pour fêter l'anniversaire de leur mère.

Pendant le repas, M. l'abbé J. Michaud et W. Bradley, curé à River Valley, ont adressé la parole. On présenta à Mme Bradley une bourse comme cadeau de fête.

On remarquait parmi les invités, Mgr S. Côté, P.D., M. l'abbé W. Bradley, M. l'abbé J. Michaud, MM. et Mmes Edgar Wilbert et Simon Bradley, de Kirkland Lake, MM. et Mmes Cuthbert Bradley et Edouard Dupuis, de St-Charles, Arcade Marcotte et Eddie Bradley, de Sudbury.

M. F.-X. Prevost, de Plantagenet, visite sa soeur, Mme John Bradley, pour quelque temps.

Mgr S. Côté, P.D., a béni dimanche matin, le mariage de Mlle Lucia Rhéaume, fille de M. et Mme Arthur Rhéaume, avec M. Norbert Mainville, fils de M. et Mme Osias Mainville.

La mariée, accompagnée de son père, portait une toilette blanche de soie brochée. M. Osias Mainville servait de témoin à son fils.

Mlle Dolorès Mainville, soeur du marié, et Mlle Juliette Tremblay étaient fille d'honneur, accompagnées du soldat Jean-Paul Rhéaume et Edmond Mainville.

Le programme musical fut exécuté par les Enfants de Marie de Chelmsford. Mme R. Montpellier touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut réception à la demeure des parents de la mariée. Ensuite les nouveaux époux partirent pour un séjour à North Bay.

"AUJOURD'HUI"

Ce numéro d'AUJOURD'HUI atteindra plusieurs de nos lecteurs et abonnés à la campagne, où ils se reposent de leur année de travail. Tout en se délassant, ils pourront lire un choix d'articles variés qui les tiendront au courant et les distrairont tout à la fois. Voici le sommaire du mois de juillet:

La fin d'un mythe—"Pour la Victoire".
La Politique extérieure du Vatican "Relations"
Corot—"Revue Dominicaine"
Pascal—"L'Ecole canadienne"
Katherine Mansfield—"20e Siècle"
Le plus illustre de nos poitrinaires, Sir Wilfrid Laurier—"L'union médicale du Canada"
Notre histoire de la comptabilité "L'actualité économique"
Phonétique évolutive et phonétique statique—"L'action universitaire"
Les plantes stratégiques—"Technique"
La betterave à sucre au Canada—"La vie au grand air"
Reconnaissance—"Kaki"
Les bêtes curieuses de Montréal—"J.E.C."
Marine Française—"French Mail"
Le nord-ouest Canadien—"Le Canada en guerre"
La France religieuse de l'entre-deux guerres—"Revue dominicale"
Je regarde les Français—"Bulletin des Etudes françaises"
La lutte du maquis—"Chronique de Magog"

"AUJOURD'HUI" se vend dans tous les kiosques au prix de $0.25.

L'abonnement est de $2.50 par année. S'adresser aux EDITIONS D'AUJOURD'HUI, 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.

Les personnes qui font un séjour de deux semaines ou plus dans un hôtel ou une pension de campagne devraient apporter avec elles leurs carnets de rationnement.

• •

Les centres de couture du Service des Consommateurs de la Commission des Prix ont aidé à économiser au-delà de 500,000 verges de tissu en l'espace d'un an.

• •

L'emploi des semelles complètes en cuir pour la réparation des chaussures d'enfants jusqu'à la pointure 3 inclusivement est maintenant permis.

TOUT SE MODERNISE

LE panier dans lequel le travailleur transportait autrefois ses repas est aujourd'hui passé de mode. Il a cédé le pas à une boîte dont la partie supérieure, de forme arrondie, contient un thermos.

Le contenu de cette boîte diffère quelque peu de celui des anciens paniers et est un indice de l'influence exercée par les divers appels lancés en faveur d'une alimentation plus sage; il offre une quantité raisonnable de calories, de protéine, de calcium, de fer et de vitamines et un agencement de couleurs qui aiguise l'appétit. Une brève enquête conduite à l'heure des repas à la National Railways Munitions, une filiale du Canadien National où sont fabriqués les affûts et les canons de marine, a révélé que les si populaires "fèves au lard" ont cédé la place aux sandwichs variés, aux potages chauds et aux salades diverses.

Mlle G. Campbell, diététicienne diplômée, du Canadien National, qui possède une vaste expérience dans la préparation des repas d'ouvriers, offre plusieurs suggestions intéressantes pour la préparation de ces boîtes. Elle conseille, pour commencer, un mets chaud à chaque repas; si c'est le potage, que ce soit de préférence une crème aux légumes, au céleri, ou autre. Comme breuvage, le lait, à cause de sa valeur nutritive, est fortement recommandé; si le thermos contient du thé ou du café alors, dit Mlle Campbell, qu'un des sandwichs soit aux légumes finement hachés. Il est aussi recommandé, pour varier, d'avoir un sandwich sur trois fait de pain brun. Les fruits frais remplaceront avantageusement les gâteaux ou les pâtisseries et pour la collation de l'après-midi, le lait est tout indiqué.

La boîte doit être préparée avec soin, les sandwichs coupés joliment et soigneusement enveloppés dans du papier ciré. On voit ici Mlle Campbell donnant une démonstration sur la meilleure façon d'envelopper un sandwich et dans la photo de droite, une employée de National Railways Munitions mange avec appétit son déjeuner.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

Bonnes maisons de ferme

Une enquête sur les maisons de ferme canadiennes indique que la vaste majorité des familles de la campagne vivent dans des maisons qui laissent grandement à désirer, dit M. Frank Shefrin de la Division de l'économie du Ministère fédéral de l'Agriculture. La guerre a aggravé encore ces conditions, et il y aura un grand besoin de fournir aux familles de la campagne de meilleure conditions de logement lorsque la paiv reviendra. Beaucoup de maisons ne sont-même plus réparables. Il faudrait les remplacer; un grand nombre ont besoin d'être améliorées au point de vue structural et réparées. Beaucoup sont trop petites pour les familles qu'elles abritent et la plupart d'entre elles n'ont pas de plomberie, pas même l'eau courante.

Les faits et les chiffres notés au cours d'une étude des conditions de logement à la campagne, révèlent un très grand besoin d'amélioration. Pour la première fois, dit M. Shefrin, en parlant du rapport final du Sous-comité sur le logement et l'organisation communale qui a été déposé à la Chambre des Communes dernièrement à Ottawa, nous avons un rapport sur cette question qui ne traite pas seulement du problème du logement des campagnards, mais qui fait également des recommandations spécifiques; indiquent comment le Gouvernement pourrait venir en aide pour relever l'étiage du logement de la ferme. Il est possible que l'intervention gouvernementale dans la construction des maisons de ferme soit une aide nouvelle au Canada, mais elle ne l'est pas ailleurs. Au cours de la période qui s'est écoulée entre les deux guerres, la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, la Latvie, les Pays-Bas, la Pologne, la Suède, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ont pris des mesures pour améliorer les logements de la population rurale, cultivateurs et engagés.

Le Sous-comité fait des recommandations spécifiques. Il dit qu'il faudra au moins 125,000 maisons de ferme nouvelles dont 100,000 pour remplacer les anciennes et 25,000 pour loger séparément les familles qui sont forcées aujourd'hui de demeurer sous un même toit. Ce chiffre devrait encore être relevé s'il y avait une augmentation dans la colonisation. Il y a en outre, 188,000 maisons qui ont besoin de réparations extérieures. Ce chiffre ne tient compte des conditions à l'intérieur des maisons et des commodités dont elles disposent. On recommande la construction de près de 100,000 maisons pendant les 10 années qui suivront la paix, à raison de 5,000 à 15,000 maisons par an. Les dispositions pour un programme de construction sont pourvues dans une loi revisée du logement national qui comprendra un article spécial sur les logements de la ferme, reconnaissant la nécessité d'avoir des cottages pour la main-d'oeuvre agricole.

Entrefilets

La valeur brute des oeufs et des produits avicoles sur la ferme en 1943 s'est chiffrée par environ 167 millions de dollars, soit 36 millions de dollars de plus qu'en 1942.

• •

Le seul concurrent du Canada en ce qui concerne la production du sucre et du sirop d'érable est les Etat-Unis.

• •

Pour fins de statistique la classification "ferme d'animaux à fourrure" comprend tous les locaux où l'on élève des animaux à fourrure, que ce local s'occupe uniquement de cet élevage ou qu'il forme partie d'une ferme générale.

• •

La Russie est le plus grand producteur de graine de tournesols et l'Argentine vient maintenant en deuxième place, remplaçant la Roumanie. Les autres pays producteurs importants avant la guerre étaient la Bulgarie, la Hongrie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

• •

HUILE DE SOJA

L'huile extraite de la graine de soja sert principalement à des fins comestibles. La dernière évaluation indique qu'une proportion d'environ 90 pour cent de cette huile entre dans la fabrication de produits alimentaires, comme le saindoux artificiel (shortening), les huiles à salade et les sauces pour salade. Les tourteaux oléagineux, les sous-produits de l'extraction de l'huile, sont des aliments à bétail riches en potéine et très recherchés.

• •

La production de tourteaux de lin et de farine tourteau de lin a augmenté d'environ 70 pour cent au Canada entre 1939 et 1942, tandis que la consommation locale pendant la même période a plus que doublé.

• •

LES VENTES DE LAIT DE CREME

Ottawa — Un nouveau décret codifie et clarifie toutes les ordonnances antérieures qui avaient trait aux vents de lait et de crême au pays, mais ne modifie en rien les prix en vigueur. L'ordonnance restreint les ventes de lait d'un haute teneur de gras de beurre.

SUR LA MACHINERIE AGRICOLE IMPORTEE

Ottawa — Un nouveau décret est entré en vigueur obligeant les importateurs, les grossistes et les détaillants en machinerie agricole de faire bénéficier les consommateur de toute réduction du prix livré, qui résulterait de la décision du gouvernement de supprimer les droits de douane et la taxe de guerre sur le change de ces articles. Les stock en magasin demeureront au niveau jusqu'au jour où ces stocks seront entièrement écoulés.

• •

LES VENTES DE VIANDE AUX FOURNISSEURS DE REPAS

Ottawa — Les grossistes et les demi-grossistes qui vendent de la viande aux hôtels et aux autres endroits publics où l'on mange, mais qui ne font pas l'abattage des animaux ne doivent pas exiger un majoration dépassant dix pour cent du prix de gros établi par la Commission pour les différentes espèces de viandes et les produits de la viande. Les marchands qui n'abattent pas eux-même doivent s'inscrire au bureau local de la Commission.

GÉRANT GÉNÉRAL DU QUEBEC CENTRAL

M. F.-A. Poulliot, longtemps au C.P.R., s'en va à Sherbrooke

M. F.-A. Pouliot, surintendant de la division des Laurentides au Pacifique Canadien depuis mai 1943, vient d'être promu au poste de gérant général du Quebec Central Railway, avec bureaux à Sherbrooke, en remplacement de M. G.-D. Wadsworth, qui prend sa retraite après 45 ans de service. Il était gérant général depuis 1931.

Cette nomination a été annoncée par M. H.-J. Humphrey, de Toronto, vice-président des lignes de l'Est du C.P.R. et vice-président du Quebec Central. M. W.-F. Koehn, surintendant adjoint de la division des Laurentides depuis février dernier, remplacera M. Pouliot à la surintendance de la même division. M. Koehn est au service de la compagnie depuis 28 ans.

M. F.-A. Poulliot

Bien que natif des Etats-Unis, M. Pouliot, l'un de nos Canadiens français les plus en vue dans les cercles ferroviaires du pays, a passé la plus grande partie de sa vie dans la province de Québec, où il s'est même déjà occupé de politique active, représentant le comté de Missisquoi à l'Assemblée législative, de 1935 à 1939.

M. Pouliot est né à Holyoke, Mass., le 6 juin 1896. Il est venu au Canada dès sa jeunesse et, en mai 1911, il débutait au Pacifique Canadien comme sténographe à Farnham. Il fut ensuite promu secrétaire du surintendant de la division, puis adjoint du chef de bureau. Il devint télégraphiste en novembre 1916. En 1918, il était nommé ordonnateur de trains temporaire à Farnham, puis ordonnateur permanent. En 1937, il était nommé ordonnateur en chef pour la division des Laurentides, avec bureaux à la gare de l'avenue du Parc, à Montréal. En 1940, il était transféré à North-Bay, comme surintendant du transport. Puis, en décembre 1942, les autorités du C.P.R. lui confiaient les importantes fonctions de surintendant suppléant de la division de Woodstock, N.-B. Quelques mois plus tard, il était nommé adjoint du surintendant général pour le district de Québec, pour être promu surintendant de la division des Laurentides au cours de la même année.

Le haut poste qu'il occupera à Sherbrooke est de nature à faire honneur aux Canadiens français qui comptent des personnalités importantes dans les chemins de fer canadiens.

Vient de paraître

"LE DESERT DE L'AMOUR"
Par François Mauriac

Dans le tumulte de notre existence, il n'est rien d'aussi précieux que le mouvement en quelque sorte spontané de la pensée que fait naître la lecture d'un livre admirablement ordonné à ce travail de l'esprit. *Le Désert de l'Amour* est un ouvrage de cette rare qualité. Peu de romans ont cette puissance de suggestion. Vous en terminez la lecture et vous constatez que l'amour vous apparait sous un aspect tout différent. Il échappe tout à coup aux sarcasmes comme au mépris, et il n'est plus l'enchanteur qui berce les rêves de l'adolescence. Il vous apparait lui-même, dans sa tragique beauté, avec son cortège de tourments. C'est pourquoi les jeunes le liront avec autant d'agrément que les personnes d'âge mûr.

Le Désert de l'Amour, que vient de rééditer la Société des Editions Pascal, est certainement l'un des romans les mieux réussis de François Mauriac. Et voici qui donne une excellente idée du style: "Nous avons tous été pétris et repétris par ceux qui nous ont aimés et pour peu qu'ils aient été tenaces, nous sommes leur ouvrage, — ouvrage que d'ailleurs ils ne reconnaissent pas, et qui n'est jamais celui qu'ils avaient rêvé. Pas un amour, pas une amitié qui n'ait traversé notre destin sans y avoir collaboré pour l'éternité..." Et c'est ainsi qu'une femme transforme toute la vie d'un père et de son fils, tous deux amoureux d'elle. Rien de plus passionnant que la lecture de ce drame de la chair. En vente chez l'éditeur, 60 ouest, rue St-Jacques (802) Montréal, et dans toutes les bonnes librairies: $1.25 l'exemplaire — $1.35 par la poste.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Lolaire".

Toutes les chaussures fabriquées au Canada après le 20 juin doivent porter le nom du manufacturier ou son numéro de permis de la Commission des Prix et du Commerce.

• •

Les nouvelles mariées ne devraient pas oublier d'avertir le comité local de rationnement le plus rapproché de tout changement de nom et d'adresse en ayant soin de donner le numéro de série de leur carnet de rationnement.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 6-5362

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

Le Bison "s'en-va-t'en-Guerre"

Le bison qui errait dans les plaines de l'ouest au début de la colonisation de cette partie du pays est devenu un facteur important dans l'effort de guerre des nations alliées. Des centres de récupération d'os de bison, tels que celui indiqué ci-dessus, ont été établis un peu partout le long de la ligne du Canadien National et les fermiers transportent à ces endroits les crânes et les os de ces bovidés ainsi que les bois des orignaux et des cerfs du Canada. Les os sont d'une grande valeur dans la fabrication des munitions.

Les débris de fer et d'acier provenant de machines mises au rancart par les fermiers sont aussi apportés au dépôt de récupération pour être remis au gouvernement. Le petit garçon que l'on voit à droite fait aussi sa part pour l'effort de guerre du pays en s'occupant de la récupération à Borradaile, Alberta.

MARINS HONORÉS PAR LE ROI

1. Le capitaine Edouard A. LeBlanc, O.B.E., commandant du Lady Rodney. 2. le commandant Owen C. Robertson, C.M., ancien officier en second du Lady Somers. 3. le capitaine Thomas C. Bannerman, O.B.E., commandant du Caveller. 4. Michael J. Moyle, M.B.E., ingénieur en chef du Lady Nelson. 5. Alexander Hendry, M.B.E., premier officier du Colborne.

DEPUIS le début de la guerre, 28 décorations pour bravoure et longs et fidèles services en mer ont été accordées à des employés de la Canadian National Steamships. Neuf employés ont été créés officiers de l'Ordre de l'Empire Britannique, sept, membres du même Ordre, cinq ont reçu la médaille de l'Empire Britannique, un, la croix pour services distingués, un, la médaille de guerre de Lloyd, deux ont été décorés et trois ont été mentionnés dans les dépêches.

Dans la liste des décorations remises récemment, à l'occasion de la fête du roi, l'on remarquait le nom de neuf officiers et matelots. En plus des employés mentionnés ci-dessus, le capitaine Anaclet Leblanc, de St-Michel de Bellechasse, P.Q., commandant du Cathcart, a été créé officier de l'Ordre de l'Empire Britannique; Harold Gates, maître d'équipage, de Halifax, John J. Murray, menuisier, de New Glasgow, N.E., et L. Pierce, menuisier, de Maitland, N.E., ont reçu la médaille de l'Empire.

Le commandant Robertson (no 2) de Toronto, membre de la Marine Royale Canadienne, s'est vu décerner la médaille Georges, pour avoir pris le commandement d'un navire chargé d'explosifs, qui prit feu dans un port de Halifax, après que celui-ci eût été abandonné. Il conduisait le navire au port et prévint une terrible explosion. Avant la guerre, le commandant Robertson était officier en second à bord du Lady Somers.

Lettre d'Ottawa

(*suite de la première page*)

vice militaire outre-mer, M. Diefenbaker, député conservateur de Lake-Centre, a parlé également dans le même sens.

En votant donc pour l'amendement conservateur, le Crédit social et la C.C.F. ont approuvé la politique conservatrice progressiste à l'égard des conscrits. Les créditistes et les socialistes auront des difficultés à expliquer l'attitude de leur parti dans les milieux de langue française au pays.

LA VISITE DE De GAULLE

Le général de Gaulle, chef du comité français d'Alger, a été l'objet d'une magnifique réception à Ottawa. Une chose certaine, c'est qu'il a créé une excellente impression par sa manière franche de répondre aux questions qui lui ont été posées et par sa manière d'accueillir les gens à la réception donnée en son honneur au Château Laurier par son représentant officiel au Canada.

Interrogé au sujet des relations de la France avec le Vatican, le général de Gaulle a dit ce qui suit: "J'ai été extrêmement heureux de pouvoir visiter Sa Sainteté le Pape et de voir aussi le cardinal Maglione, le secrétaire d'Etat. J'en ai été heureux, d'abord à titre personnel, en tant que catholique, mais j'en ai été heureux aussi parce que la France est,—à mon avis et à celui de la France,—dans un état d'esprit vis-à-vis du Vatican, vis-à-vis du Saint-Père et vis-à-vis de la religion, qui implique le plus tôt possible des relations normales entre le Vatican et mon pays. Nos intérêts religieux sont très grands. Ils sont très grands en France et ils sont très grands en dehors de la France. La France a une grande position de puissance catholique; elle la gardera et elle désire naturellement entretenir avec le Saint-Père les relations qu'elle a toujours eues. J'ai trouvé le Saint-Père dans un très bon état de santé, quoique naturellement éprouvé moralement par les épreuves de la chrétienté. Je l'ai trouvé disposé à voir la France reprendre son rang parmi les grands Etats. Je crois, d'ailleurs, que, si le Saint-Père a ces désirs, c'est parce que cela correspondant à l'avantage général des nations".

PROPOS D'ELECTIONS

Les élections provinciales se multiplient. Le Québec votera le 8 août, de même que l'Alberta. Le Nouveau-Brunswick tiendra une consultation populaire le 30 du même mois.

Plusieurs députés fédéraux abandonnent Ottawa pour Québec. Trois libéraux, Maurice Gingues, de Sherbrooke, L.-P. Lizotte, de Kamouraska, et Lionel Bertrand, de Terrebonne, sont candidats aux élections provinciales du Québec. Chez les membres du Bloc populaire canadien, M. Edouard Lacroix, de Beauce, a décidé de suivre cet exemple. On dit que M. Pierre Gauthier, de Portneuf, en fera autant.

En rapportant ce qui se dit sur la colline parlementaire au sujet des élections provinciales du Québec, nous ne voulons en aucune façon nous éloigner de l'attitude indépendante prise par ce journal. A venir jusqu'à ces jours derniers, on croyait que le premier ministre Godbout se maintiendrai au pouvoir, par suite de la multiplicité des partis oppositionnistes. Mais les premières assemblées de M. Godbout et de M. Laurendeau modifient ce premier jugement. En dépit de la multiplicité des partis oppositionnistes, l'accueil peu chaleureux que M. Godbout a reçu à Montréal et à Hull a désappointé les libéraux. Le succès de l'assemblée tenue à Montréal par M. Laureaudeau les inquiète également. On ne manque pas d'établir un rapprochement entre les premières assemblées de M. Godbout dans cette campagne et celles que M. Godbout lui-même tenait aux élections générales de 1936. D'ici, la situation québecoise parait si confuse que personne n'ose prédire ce qui arrivera. Les observateurs politiques attendent les développements de la campagne.

M. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, est le premier ministre fédéral à participer à la présente campagne. Il a parlé à Hull aux côtés de M. Godbout. Le premier ministre du Québec a donc apparemment abandonné l'espoir de faire la lutte uniquement sur les questions provinciales. Si nous prévoyons juste, avant la fin de la campagne, nous verrons les ministres et les députés fédéraux dans la lutte, parce que le résultat des présentes élections est très important pour le premier ministre King.

Pour terminer, M. Jacob Nicol, propriétaire d'une chaîne de journaux dans la province de Québec, vient d'être nommé au Sénat par le premier ministre King, pour la division de Bedford, P.Q., en remplacement de feu le sénateur Pope.

On constate que le premier ministre nomme au Sénat des propriétaires de journaux depuis quelque temps. Dans le Québec, M. le sénateur DuTremblay est propriétaire de la "Presse"; M. le sénateur T.-D. Bouchard est propriétaire du "Clairon". Voici que M. Nicol, propriétaire du "Soleil", de l'"Evénement", de la "Tribune" et du "Nouvelliste", devient sénateur.

Les journaux se porteront-ils mieux avec toutes ces nominations politiques de propriétaires de quotidiens? C'est une autre question. Le premier ministre songe d'abord aux intérêts de son parti. Il croit que, par ses nominations, il aura une presse qui le servira mieux, alors qu'il a besoin de tant de publicité, s'il veut revenir au pouvoir pour une autre durée d'office.

Au GRAND

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI, LES 20-21-22 JUILLET

NABONGA

Buster Crabbe

TROCADERO

Rosemay Lane, Johnny Downs

LES DEUX PREMIERES REPRESENTATIONS A SUDBURY!

LUNDI-MARDI-MERCREDI, LES 24-25-26 JUILLET

STANDING ROOM ONLY

Paulette Goddard, Fred MacMurray

PURPLE V

John Archer

et DERNIERES NOUVELLES MONDIALES

Théâtre CAPITOL Sudbury

A L'ECRAN LA SEMAINE PROCHAINE:

Lundi-Mardi, les 24-25 juillet

FOUR JILLS IN A JEEP

Mercredi à samedi, les 26-27-27-29 juillet

BUFFALO BILL

THEATRE RIO

SUDBURY ET LEVACK

261 rue Hazel Sudbury Ont.

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI, LES 20-21-22 JUILLET

THE GANG'S ALL HERE

avec ALICE FAYE, CARMEN MIRANDA

BILLY THE KID TRAPPED

BUSTER CRABBE, AL. ST-JOHN

CARICATURE: "PLENTY BELOW ZERO"

Un autre chapitre de la série, et nouvelles

VENDREDI SOIR LE 21 JUILLET "REVIVAL"

"THIS THING CALLED LOVE"

avec R. RUSSEL, M. DOUGLAS

LUNDI-MARDI-MERCREDI, LES 24-25-26 JUILLET

SEVEN SWEETHEARTS

Kathryn Grayson, Van Heflin

SEA WOLF

Ed. G. Robinson, John Garfield

CARICATURE: "ARISTOCRAT

Lavigne

Dimanche le 2 juillet les paroissiens de Lavigne célébraient la fête de leur patronne: Notre-Dame de la Visitation. Dans le sermon qu'il prononçait à cette occasion, M. l'abbé Cholette exhortait ses fidèles à suivre l'exemple de leur patronne, à pratiquer les vertus d'humilité, d'amour et de charité, manifestées par la Sainte Vierge à l'occasion de sa visite à sa cousine Elisabeth.

Le soir, pour terminer cette journée de célébration, il y eut à l'église réception des congréganistes de la Sainte Vierge. Vingt jeunes filles furent reçues dans la congrégation. Elles s'engagèrent sur leur honneur à respecter la Sainte Vierge et à accroître leur dévotion envers elle.

Tous les cultivateurs de la paroisse sont actuellement à faire leurs foins. On comprend qu'ils sont bien occupés, cependant un bon nombre ont jugé bon de laisser de côté pendant trois jours leur ouvrage et leurs occupations pour aller suivre les retraites fermées qui se donnaient au couvent de Sturgeon Falls à la fin de juin et au commencement de juillet. Des gens de tout âge y assistèrent, mais les jeunes filles et jeunes hommes y furent particulièrement nombreux.

Mardi, le 4 juillet, M. Marcel Rivet, fils de M. Olympe Rivet, épousait, à l'église de Lavigne, Mlle Germaine Aubin, fille de M. Philippe Aubin.

M. et Mme Lionel Brunet, M. Roger Ducharme et Mlle Délicia Ducharme, de Toronto, visitaient leurs parents de Lavigne la semaine dernière.

Mlle Lajeunesse, de Toronto, est actuellement en visite chez ses parents et amis de Lavigne.

M. et Mme Euclide Lafrenière revenaient la semaine dernière d'un voyage dans la province de Québec où ils ont visité leurs nombreux parents.

Dimanche dernier, M. l'abbé Cholette annonçait les résultats du pique-nique du 25 juin. Les profits nets furent de $1297. Notre curé se montra très satisfait de ce résultat qui vraisemblablement a dépassé ses espérances.

Après la messe un groupe de cultivateurs se réunissait dans le but de s'entendre pour acheter en société un camion, ce qui leur permettrait de vendre plus facilement et à meilleur compte leurs produits à l'extérieur. On ne saurait trop encourager cette initiative. Nous espérons que cette expérience poussera les paroissiens à étudier la coopération et à développer l'esprit de coopération.

Retirer le beurre de la glacière quelque temps avant de l'utiliser, mais ne pas le laisser fondre. A une température modérée, il s'étendra facilement et économiquement.

GRAND TIRAGE

PLYMOUTH SEDAN

AU PROFIT DES OEUVRES

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Terrasse Sainte-Anne

Jeudi, le 27 juillet

5 heures à 11 heures p.m.

BINGO - JEUX - RAFRAICHISSEMENTS

Billet: 50 sous

Sertisseuses "Victor"

MENAGERES, SOYEZ PREVOYANTES; FAITES DES CONSERVES—Après plusieurs années d'expérience dans la fabrication de la machinerie pour la mise en conserve, nous mettons sur le marché la Sertisseuse Victor qui sera à la plus grande satisfaction des ménagères pour la mise en conserve domestique. Le travail en est très simple, donnera entière satisfaction, et sauvera du temps. Sertisseuse Moderne Spéciale Fournie avec disques pour fermer les boites no 2, 2½ et 4, $19.75; Sertisseuse "Victor". Pour couper, reborder et fermer les boites no 2, 2½ et 4, $14.50. Vous pouvez vous procurer ces machines chez M. ERNEST PATENAUDE, STURGEON FALLS, ONT., Tél. 158 ou écrire C.P. 237.

Au REGENT

DIMANCHE A MINUIT, LUN.-MAR.-MER., LES 24-25-26 JUIL.

ADDRESS UNKNOWN

avec Paul Lukas

aussi

CARRIER GIRL

avec Frances Langford